



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 5 février 2019

2019-9-162

Date d'affichage : 8 février 2019

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 5 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 30 janvier 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique
DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Stéphanie CHARRON

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à
M. Dominique THÉNAULT, M. Stéphane CHOUIN à M. Vincent CALVO, Mme Jocelyne BACHMANN à
M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Elysa CATHOIRE à M. Jean-Paul ROCHE, Mme Marie-Annick VATZ à
M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie
CHARRON

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Versement des subventions 2019 aux associations

Vu l'avis de la commission finances du 31 janvier 2019,

Conformément à la réglementation en matière de comptabilité publique, le Conseil communautaire doit délibérer
pour attribuer les subventions 2019 aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte les subventions 2019 aux associations comme suit :

Signé par : Jean-Paul ROCHE
Date : 11/02/2019
Qualité : CC PORTES DE
SOLOGNE-PDT

	Subvention 2019
Office du tourisme (OTSI)	71 050
Les Petits Loups	41 000
CILS	37 800
Aide à domicile	18 500
Soins à domicile	
Collège Pré des Rois	4 000
Association du Collège	2 000
FSE du collège	1 300
UNSS	1 300
Mission locale	7 000
Amicale du personnel	1 700
CLIC	3 500
Jardin et vie	250
Enveloppe de sécurité	3 000
TOTAL	192 400

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019 (article 6574).

Le Président,
Jean-Paul ROCHE